

SIGNATURE DE L'AVENANT 185 RELATIF À LA PÉRIODE D'ESSAI

Date de création : 19/07/2021
Date de première publication : 07/10/2021
Date de version publiée : 07/10/2021
Date de début de publication : 07/10/2021
Date de fin de publication : 30/05/2022
Ccn : ÉCLAT

Dans le cadre de la CPPNI du 14 juin 2021, les partenaires sociaux ont signé l'avenant 185 relatif à la période d'essai pour mettre en adéquation les dispositions conventionnelles avec l'avenant 182 et la nouvelle grille de classification. Cet avenant entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Pour les adhérents, retrouvez l'intégralité des textes en cliquant ci-dessous [ICI](#).